

Adresse: Gymnase André Malraux, les Tertres, 60160 Montataire.

Synthèse de programme

Accès site : balise sonore, bande de guidage, signalétique,

Sanitaires : signalétique, réimplantation des sanitaires dans cabine PMR, lavabos accessibles, sèche-mains, glaces, poubelles, 2 patères / cabine, alarmes visuelles,

Douches : signalétique, sièges douches et barres de transfert, commandes de douches accessibles, pommeau de douche sur flexible, lavabos accessibles, réimplanter poubelles murales,

Vestiaires : signalétique, patères accessibles,

Escaliers vers terrains de sport: signalétique, mains-courantes continues, contrastes de 1ère et dernières contremarches, bandes d'éveil à la vigilance, nez de marches contrastés.



2.3.1 Accès site

Le gymnase André Malraux est construit sur un terrain à forte déclivité, ce qui pose un problème majeur d'accès au site. De plus, certains routes d'accès du site, propriété de la commune, restent des chemins de terre rendant l'accessibilité impossible pour des personnes en fauteuil non motorisé.

Via Verde (EURL de 8000 €, SIRET 520 718 412 90015)
41, rue Anatole France
93100 Montreuil
France

12

tél. : +33 (0)1 48 57 01 73
www.via-verde.eu

La seconde difficulté réside pour non-voyants de trouver et d'accéder les lieux.

Proposition



Mise en place d'éléments suivants:

- balise sonore sur le portail d'accès site,
- bande de guidage entre le portail du site et l'entrée du bâtiment,
- signalétique d'identification des entrées du bâtiment,
- matérialiser une place de stationnement PMR devant la porte d'entrée ainsi qu'une signalétique directionnelle depuis la chaussée,
- matérialiser une place de stationnement PMR sur les terrains de sports,

2.3.2 Sanitaires



Les sanitaires ne sont pas accessibles aux PMR en raison des problèmes suivants:

- D cuvette - mur < 80 cm, cuvette installée du mauvais coté.
- les cabinets adaptés ne sont pas équipés de barres d'appui latérale horizontales,
- absence de lave-mains à l'intérieur des cabinets PMR,
- les lavabos des sanitaires adaptés, ne sont pas accessibles,
- absence d'alarmes visuels.

Les aménagements suivants seront apportés aux sanitaires :

Intérieur cabines PMR:

- changer cuvette de coté afin de générer l'emplacement fauteuil contre mur du fond en face de la porte.
- implanter cuvette à 35 cm du mur et un emplacement fauteuil L = 80 cm.
- mise en place d'une barre d'appui latérale et lave mains à l'intérieur des cabinets,
- grande poubelle,
- sèche-mains,
- une glace utilisable en position debout et assise,
- 2 patères
- contraste visuel des équipements, sol et murs.
- verrous à digicode.

Zone commune:

- Remplacement d'un lavabo standard par un lavabo permettant le passage des genoux,
- Installer alarmes visuels.

2.3.3 Douches

Les douches sont inaccessibles en fauteuil en raison de l'absence d'équipements réglementaires, sièges de douches et de barres d'appuie latérales. La commande d'eau se trouve à 180 cm. Les lave-mains ne sont pas réglementaires.



Proposition

Dans les 2 douches jouxtant les blocs sanitaires:

- installer sièges de douches et de barres de transfert,
- mise à disposition du kit douche détaillé dans l'introduction,
- remplacer lavabo par modèle accessible,
- réaliser contraste sur l'entrée des douches,
- poser signalétique sur portes.

2.3.4 Vestiaires

Les 4 vestiaires ne sont pas identifiés. L'obstacle principale reste la hauteur des patères de H 180 cm, inaccessibles aux personnes en fauteuil. Il sera opportun de remplacer les lavabos par des modèles accessibles.



Aménagements proposés:

- signalétique sur les portes,
- baisser le niveau d'une rangée de patères par vestiaire à H= 120 cm,
- remplacer les lavabos par des modèles accessibles,
- déplacer les poubelles murales pour libérer le passage d'accès aux vestiaires.



2.3.5 Escaliers vers les terrains de sport

L'accès aux terrains de sport s'effectue par l'escalier qui part du niveau du bâtiment.



Les principaux problèmes se résument:

- escalier infranchissable en fauteuil,
- escalier non conforme:
 - BEV, main courantes, contraste de nez de marche, contraste visuelle sur premières et dernières contremarches.



Aménagements proposés:

- réaliser signalétique vers terrains par la route pour personnes en fauteuil¹,
- traitement de l'escalier,
 - bande d'éveil à la vigilance (BEV),
 - extensions et continuité de mains-courantes,
 - contraste de nez de marche,
 - contraste visuelle sur premières et dernières contremarches.

¹ Une concertation est à mener avec les service de voirie de la commune afin d'assurer l'aménagement de la voirie autour du site et surtout le chemin vers l'accès secondaire et les terrains de sport. Une fois ces aménagements terminés, la signalétique directionnelle des accès en fauteuil par l'accès secondaire et l'accès aux terrains de sport est à réaliser.